LÎRE SINS R'LACHE MARATHON DE LECTURE EN LANGUES RÉGIONALES

Contact: feteauxlangues@cfwb.be

Contexte

En 2015, le *Décret relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française* a fêté ses 25 ans grâce à la première « Fête aux langues de Wallonie » qui a rassemblé l'ensemble des opérateurs culturels du secteur. Lors de cette opération, un marathon de lecture en langues régionales a été organisé par de nombreuses bibliothèques communales. Étant donné le vif succès de ce projet, un nouveau Marathon de lecture en langues régionales sera organisé en 2017 à l'occasion de la Fête aux langues de Wallonie qui aura lieu du 20 au 27 mai 2017. La collaboration des bibliothécaires est à nouveau sollicitée dans le cadre de ce projet.

Principes généraux

- 1. Ce marathon est un concours de lecture à voix haute en langue régionale (wallon, picard, gaumais, ...) qui s'adresse à toutes les communes de Wallonie.
- 2. La commune gagnante est celle qui aura constitué la plus longue chaine de lecture en langue régionale, en fonction des règles de participation énoncées ci-dessous. Le critère déterminant est celui du nombre de lecteurs (en particulier de jeunes lecteurs) et non celui de la durée de lecture.
- 3. Le concours est lancé sur l'ensemble du territoire le mardi 24 avril 2017 et prend fin le mardi 24 mai 2017 à 12h00.
- 4. Les lectures, réalisées durant la période précitée :
 - soit ont lieu et sont filmées en bibliothèque (webcam, caméscope, appareil photo numérique, ...);
 - soit ont lieu et sont filmées en dehors de la bibliothèque (webcam, caméscope, appareil photo numérique ...); dans ce cas, le(s) lecteur(s) se rend(ent) ensuite à la bibliothèque et lui communique(nt) une copie de leur lecture sur clé USB
- 5. Dans la mesure du possible, c'est le bourgmestre ou un membre du collège échevinal (échevin de la culture, de l'enseignement, ...) qui forme le premier maillon de la chaîne.
- 6. La proclamation des résultats a lieu le samedi 27 mai 2017, dans le cadre de la journée de clôture à Namur

Règlement

- 1. Le premier prix du concours est attribué à la commune qui a constitué la plus longue chaîne de lecture en wallon c'est-à-dire la chaîne comportant le plus grand nombre de maillons proportionnellement à son nombre d'habitants
- 2. Le nombre de maillons attribué par lecture est calculé comme suit :
 - lecture par un adulte = 1 maillon
 - lecture par un enfant = 3 maillons
- 3. La longueur de la chaine est calculée comme suit : somme des maillons attribués par lecture divisée par le nombre d'habitants de la commune.

- 4. La lecture proposée peut être individuelle ou collective. Dans ce dernier cas, chaque adulte apporte à la chaîne 1 maillon et chaque enfant / adolescent apporte à la chaîne 3 maillons.
- 5. Appartiennent à la catégorie « enfant/adolescent » les lecteurs âgés de 0 à 17 ans.
- 6. Un même lecteur ne peut effectuer qu'une seule lecture.
- 7. Chaque lecteur mentionne le titre du texte et son auteur. En cas de lecture collective, le titre du texte et son auteur seront mentionnés une seule fois.
- 8. La lecture sera d'une durée minimale de 30 secondes et n'excèdera pas 3 minutes, mention de l'auteur et du titre comprise.
- 9. Une chanson est prise en considération comme une lecture. De manière générale, le type de texte choisi est laissé à la libre appréciation des participants (prose, poésie, théâtre, littérature de jeunesse, bande dessinée, proverbe, chanson, comptine, ...)
- 10. Les capsules vidéo recueillies par les bibliothèques devront être envoyées pour le 25 mai 2017 à l'adresse : feteauxlangues@cfwb.be.
- 11. Sont également récompensés, parmi les lecteurs des cinq « premières » communes (celles qui ont constitué les plus longues chaines) :
 - le meilleur lecteur / interprète de la catégorie « adulte » (prix de 150 €)
 - le meilleur lecteur / interprète de la catégorie « enfant / adolescent » (lot de livres d'une valeur de 150 €)

Comment participer?

Vous souhaitez que votre commune participe au concours ? Nous vous invitons à prendre contact avec le Service des langues régionales endogènes (<u>feteauxlangues@cfwb.be</u> – 02 413 21 14), qui vous fournira toutes les informations et les ressources utiles pour l'organisation du marathon (en particulier : matériel d'enregistrement si nécessaire ; titres d'ouvrages dans la langue de votre région distribués par tranches d'âge ; coordonnées d'une personne ressource pour faciliter la lecture en langue régionale au sein de votre bibliothèque, etc.). La date limite d'inscription est fixée au 17 avril 2017.

Nota bene

- 1. Les modalités pratiques d'organisation du concours sont laissées à l'appréciation des bibliothèques. En particulier, elles ont toute liberté pour consacrer, durant la semaine visée, un nombre déterminé de jour(s) ou un nombre déterminé d'heures durant lesquels elles accueillent et/ou enregistrent les lecteurs désireux de participer au marathon.
- 2. Les participants qui le souhaitent sont autorisés à dire plutôt que lire le texte de leur choix.
- 3. Plus d'informations sur : www.FeteauxlanguesdeWallonie.cfwb.be